



**INSTITUTION ADOUR**  
Etablissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

**sage**  
ADOUR AMONT

Direction régionale de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement Occitanie  
Cité administrative Reffye  
BP 1708  
65017 TARBES CEDEX

A l'attention de Monsieur Éric LAFORET

Le Président de la CLE

FD/CD

N° 13458

*Dossier suivi par Floriane DYBUL*

05 58 46 18 70

[sage.adouramont@institution-adour.fr](mailto:sage.adouramont@institution-adour.fr)

Mont-de-Marsan, le 02 juin 2023

---

**Objet : Avis de la CLE Adour amont sur l'extension de la carrière de Chis**

**Réf. : AIOT 0006801130**

Monsieur le Préfet de région,

Le 3 mai 2023, vous avez sollicité la commission locale de l'eau (CLE) du bassin amont de l'Adour pour émettre un avis sur la demande d'extension de la carrière de Chis, soumise à autorisation environnementale. Cette demande fait suite à une évolution du projet suite à l'enquête publique.

La CLE Adour amont ayant émis un avis de compatibilité au projet sans réserve lors du précédent dépôt du dossier et les évolutions du dossier constatées sur son volet « eau » permettant d'explicitier des éléments que le porteur de projet et les partenaires locaux avaient préalablement portés à la connaissance de la CLE, la commission locale de l'eau Adour amont maintient son avis de compatibilité du projet au schéma d'aménagement et de gestion des eaux sans réserve ni recommandation.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Préfet de région, l'expression de mes sentiments déferents.

Christian DUCOS

**INSTITUTION ADOUR**  
38 rue Victor Hugo  
40025 MONT DE MARSAN CEDEX

